



**leledycompost**

Le compost, naturellement !

**cometh**  
L'ÉNERGIE PAR NATURE



# OBSERVATOIRE DES ODEURS

leledycompost **expoll**  
by Gexper

## Vos priorités sont les nôtres

- > Plan de gestion des nuisances olfactives
- > Développement durable & responsable
- > Reconnu activité d'importance vitale
- > Démarche environnementale

*Bienvenue !*

INSTANCE DE CONCERTATION DU **7 JUIN 2024**



## Les dates clés d'un développement responsable

- 2002** • Création du site Leledy Compost sur une plateforme de 5 hectares
- 2005** • Création de la marque Phertyl® pour donner une identité au compost fabriqué sur le site (produit certifié conforme à la norme française NF U44-095) vendu exclusivement à la coopérative Bourgogne du Sud  
• Installation d'un biofiltre en complément de notre laveur de gaz suite à l'obtention de notre nouvel arrêté préfectoral
- 2008** • Depuis 2008, un groupe de travail est constitué avec les élus et les riverains pour réduire l'impact olfactif de la plateforme - des investissements ont fait suite aux échanges :  
 > Installation d'un second biofiltre  
 > Mise en place de filets brise-vent et de rampes de brumisation
- 2015** • Nouveau bâtiment de compostage d'une surface de 750 m<sup>2</sup> couplé à une deuxième chaîne de traitement d'air par laveur et par biofiltres  
• Mise en place d'une supervision pour entre autres asservir la brumisation et suivre les process
- 2017** • Changement de technologie d'aération de la lagune au profit d'une installation de bulleur
- 2020** • Leledy Compost, une plateforme industrielle innovante de plus en plus visitée par les professionnels, les élus et les écoles :  
- Création d'un chemin de visite avec mise en place d'une signalétique pour faciliter la compréhension du fonctionnement de la plateforme de compostage.
- 2022** • Décision de poursuivre le projet de construction d'une unité de traitement des déchets végétaux pour démarrage des travaux en juin 2023  
• Création de postes (responsable d'exploitation - technicien de maintenance)  
• Ouverture de l'espace Compost'service
- 2023** • La Société Leledy Compost compte 10 salariés dont 6 en exploitation  
• 66 600 tonnes de déchets sont valorisées pour produire 30000 tonnes de compost Phertyl®  
• Construction et mise en service des 4 casiers à Déchets verts dont l'objectif est de sécher les déchets nouvellement broyés et de limiter les émanations odorantes liées à la fermentation

## Une entreprise innovante

### • L'OBJET DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Produire un compost naturel en valorisant les boues des stations d'épuration et les déchets verts broyés.

### • LE COMPOSTAGE NATURELLEMENT !

Le compostage est le recyclage de déchets organiques pour produire naturellement un amendement, le compost. Le compostage est écologique : il limite la quantité de déchets. Le compostage est un amendement naturel et économique au bénéfice prouvé, il améliore la fertilité des sols.

### • COMMENT SE FABRIQUE UN COMPOST ?

Un compost c'est un support azoté (boues d'épuration) + un support carboné (déchets verts broyés). Un apport d'oxygène permet d'accélérer la fermentation. Tout est mélangé ensemble (co-compostage) de façon à obtenir un compost de qualité et homogène.



> On obtient au final une matière organique stabilisée.

### • LE COMPOST PHERTYL®... UNE ALTERNATIVE AUX ENGRAIS CHIMIQUES

COMPOST  
**Phertyl®**

Développé spécifiquement pour les agriculteurs, Phertyl® vient en remplacement des engrais chimiques. Certifié conforme à la norme française NF U44-095, ce compost est réalisé à partir de boues de stations d'épuration et de déchets verts broyés. Le compost Phertyl® est d'une qualité prouvée, attestée et reconnue.

La coopérative Bourgogne du Sud et Arvalis évaluent dans le cadre d'essais longues durées, l'intérêt d'une utilisation du compost Phertyl® et valident ses bénéfices (taux de protéines des cultures, rendements...).

**PRÈS DE 30 000 tonnes de compost Phertyl®  
VALORISÉES EN 2023**

## Une entreprise dont l'activité est soumise à réglementation

- La plateforme de compostage est une installation classée pour la Protection de l'Environnement gérée dans le cadre d'un arrêté préfectoral.
- Depuis 2003, Leledy Compost est conventionnée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.
- Respect des normes environnementales et de traçabilités les plus exigeantes. Leledy Compost est la plus petite entreprise de France à avoir la triple certification :
  - ISO 9001 système de management de la qualité
  - ISO 14001 système de management environnemental
  - ISO 45001 système de management de la santé et de la sécurité au travail

Ces 3 certifications ont été renouvelées en 2022.

- La DREAL pratique un contrôle obligatoire du site de compostage à minima tous les 3 ans. Elle veille notamment à la conformité des produits entrants et sortants. Elle peut en fonction des situations pratiquer d'autres contrôles.
- La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire pratique elle aussi des contrôles sur les produits sortants (Compost Phertyl®).
- Une instance de concertation annuelle est tenue depuis avril 2016
- Une démarche de contrôle continu

Leledy Compost a mis en place une démarche volontaire de traçabilité avec la création d'une échantillothèque (prélèvement sur chaque produits entrants). En parallèle, un laboratoire agréé Cofrac analyse chaque produit entrants et sortants.

Capacité administrative :

**48 000** tonnes de boues de station d'épuration

**20 500** tonnes de déchets verts

## Une politique d'amélioration continue pour mieux maîtriser les nuisances olfactives

### Le saviez-vous ?

Le seuil de perception olfactif est équivalent à 1 unité odeur par mètre cube d'air : 1 uo/m<sup>3</sup>.

Rappelons que **1 uo/m<sup>3</sup>** correspond à un niveau d'odeur où 50% de la population **PERÇOIT** l'odeur (seuil de perception).

En général, **2 à 3 uo/m<sup>3</sup>** correspond à un niveau d'odeur où 50% de la population **RECONNAÎT** l'odeur (seuil de reconnaissance).

Dans de nombreux cas, **5 uo/m<sup>3</sup>** correspond à un niveau d'odeur où 50% de la population **DISCERNE** l'odeur (seuil de discernement). Il s'agit du seuil à partir duquel la majorité des individus est en mesure de différencier, discriminer, juger et apprécier une odeur.

### Ce que dit la loi :

**Le seuil maximal autorisé est de 5 uo/m<sup>3</sup> à la limite du 1<sup>er</sup> riverain.**

*Il est admis, au-delà, des dépassements 2% du temps (soit 175 heures par an).*

**Avec la nouvelle plateforme Cometh, nous nous sommes engagés à ne pas dépasser 1% du temps (soit environ 87 heures par an).**

### Le cas Leledy Compost

Le diagnostic odeur réalisé par le cabinet Olentica montre que les premiers riverains se situent **en dehors de la zone du seuil de perception** (1 uo/m<sup>3</sup>). La zone de seuil maximal (5 uo/m<sup>3</sup>) autorisée par la loi se situe dans une zone de 1 km autour du site...les habitations les plus proches étant au-delà du km.





## Plan de gestion des odeurs

*Rappel des actions réalisées dans le cadre du plan de gestion des odeurs suite aux échanges avec le groupe de travail*

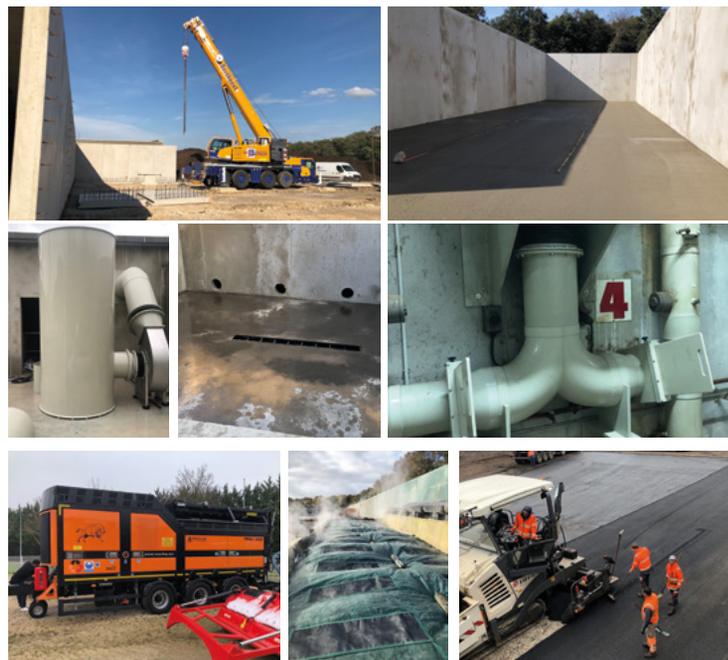
- **2008 - 2010** : installation d'une unité de brumisation
- **2010 - 2011** : extension de l'installation de brumisation
- **Juillet 2013** : changement des 6 petites pompes de brumisation par une grosse pompe + fiable et résistante
- **Mars 2015** : création bâtiment + complément système de traitement d'air (2<sup>ème</sup> laveur + 2 nouveaux biofiltres) :
- **Février 2017** : curage bassin + stockage sulfate ammonium (citerne souple + aménagements) - installation microbulleur
- **Juin 2020** : rénovation rampes de brumisation (Zone de stockage). Remise en service rampes de brumisation (Zone de réception des boues). Rénovation et remplacement de filets brise vent. Rénovation plateforme, et dallage béton sur réception des boues liquides
- **Juin 2021** : renouvellement d'une partie des rampes de brumisation situées à l'ouest du site
- **Juin - Juillet 2021** : renouvellement des surpresseurs d'aération de la lagune
- **2022** : remplacement du média filtrant des biofiltres 1 et 2 et complément sur les 3 et 4
- **Juin à Novembre 2023** : Construction et mise en service des casiers à déchets verts
- **Août à Septembre 2023** : Réfection et optimisation du réseau de soufflage des cellules 1 à 9
- **Novembre 2023** : Essai bâchage biofiltre 2 avec bâche à charbon actif - Essai en attente de validation par des essais de performances (mesures odeur + suivi hydrométrie, débit de filtration)
- **Décembre 2023** : Reprise de plus de 3000m<sup>2</sup> de la plate-forme de compostage en enrobé

### ACTIONS RÉCURRENTES :

- Réalisation de la bathymétrie et du curage de la lagune afin de limiter l'accumulation de sédiments susceptibles de fermenter (annuelle)
- Mesure de performance des biofiltres (annuelle)
- Etude odeur et modélisation de dispersion (tous les 3 ans)

### LES PROJETS EN COURS

- Remplacement du broyeur à déchets verts
- Remplacement et modernisation de la supervision
- Essai du produit de brumisation de la marque 1903 RS, neutralisant de nombreuses molécules odorantes dont la formulation est certifiée Non Toxique
- Essai d'un produit bactériologique fourni par la société ALTER ENTORN dont l'objectif est d'améliorer le processus de fermentation dès la mise en andain et afin d'éviter les émanations olfactives liées à une fermentation anaérobie sur les boues et les déchets verts. L'essai a débuté le 22/05
- Déploiement de l'Observatoire des Odeurs et de l'application Expoll



Prévision des risques

Analyses



Modélisation des odeurs  
selon les données météo locales

Gestion des ressentis



**L'OBSERVATOIRE DES ODEURS PERMETTRA DE CONNAITRE EN TEMPS RÉEL** les épisodes olfactifs par le signalement de ressentis via des points de géolocalisation. Ces données sont essentielles pour identifier les sources des odeurs et comprendre leur impact.

L'observatoire des odeurs est un investissement précieux qui permet non seulement d'améliorer la connaissance des odeurs, mais aussi de favoriser la communication et le dialogue, de développer des solutions concrètes et d'améliorer la qualité de vie des riverains.

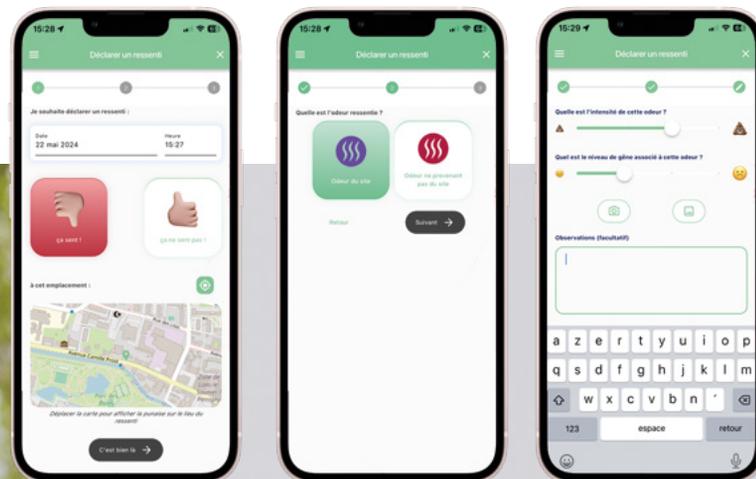
**UNE APPLICATION POUR SUIVRE ET GÉRER LE RISQUE D'ODEURS**

Expoll est une application disponible sur smartphone et sur ordinateur qui permet à chaque riverain qui le souhaite de signaler un épisode olfactif et de le caractériser.

Ces ressentis ainsi signalés sont visualisés en temps réel et permettent une meilleure réactivité.



**Une application pour suivre et gérer le risque d'odeurs**



Cometh est une unité de méthanisation dite voie sèche continue. L'outil est dimensionné pour une production de biogaz d'environ 540 Nm<sup>3</sup> soit 300 Nm<sup>3</sup> de biométhane après épuration. Le biométhane est odorisé sur le site et injecté dans le réseau GRDF.

Les intrants autorisés sur le site proviennent de différentes filières :



- Agricole :  
fumier, issues de céréales, CIVE, etc.



- Industries :  
refus fibreux de papeterie, déchets des salaisons, résidus issus d'industries agroalimentaires, etc.



- Biodéchets collectés à la source :  
soupe de déconditionnement, biodéchet de cantine, etc.

Le temps de séjour des intrants à l'intérieur du digesteur est d'environ 3 semaines.

En sortie de méthanisation le digestat est pressé si la recette a besoin de liquide. Il entre ensuite dans le processus de compostage et est mélangé à du déchet vert. Le mélange est ensuite mis en cellule.

Un suivi des températures à l'intérieur des casiers est réalisé afin de justifier la bonne montée en température du mélange.

Le mélange est criblé quand le temps de séjour et l'hygiénisation ont été respectés. Le compost obtenu est analysé afin de garantir sa conformité à la norme NF U44-051.

Il est commercialisé auprès du monde agricole sous la marque ORGANIC®.



## AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS

- Arrêté préfectoral
- Agréments sanitaires définitifs
- Certification RED II



Le biométhane est une source d'énergie **d'origine biologique comparable au gaz naturel**.

Il contribue à l'objectif de la transition énergétique tout en **limitant les émissions de gaz à effet de serre** et participe à une **meilleure gestion des ressources naturelles**.

## LA VISION COMETH

**DONNER UNE NOUVELLE VALEUR À LA MATIÈRE GRÂCE À LA TRANSFORMATION D'UN DÉCHET EN UN GAZ D'ORIGINE BIOLOGIQUE ET À LA PRODUCTION D'UN COMPOST NORMÉ NF U44-051 SOUS LA MARQUE ORGANIC®!**

## LES BÉNÉFICES

- **Transformer et valoriser** les déchets de la région en une énergie renouvelable consommée localement
- Produire à partir du digestat **un compost normé pour une utilisation agricole responsable**
- **Réduire** notre **empreinte carbone**

## LES CHIFFRES CLÉS

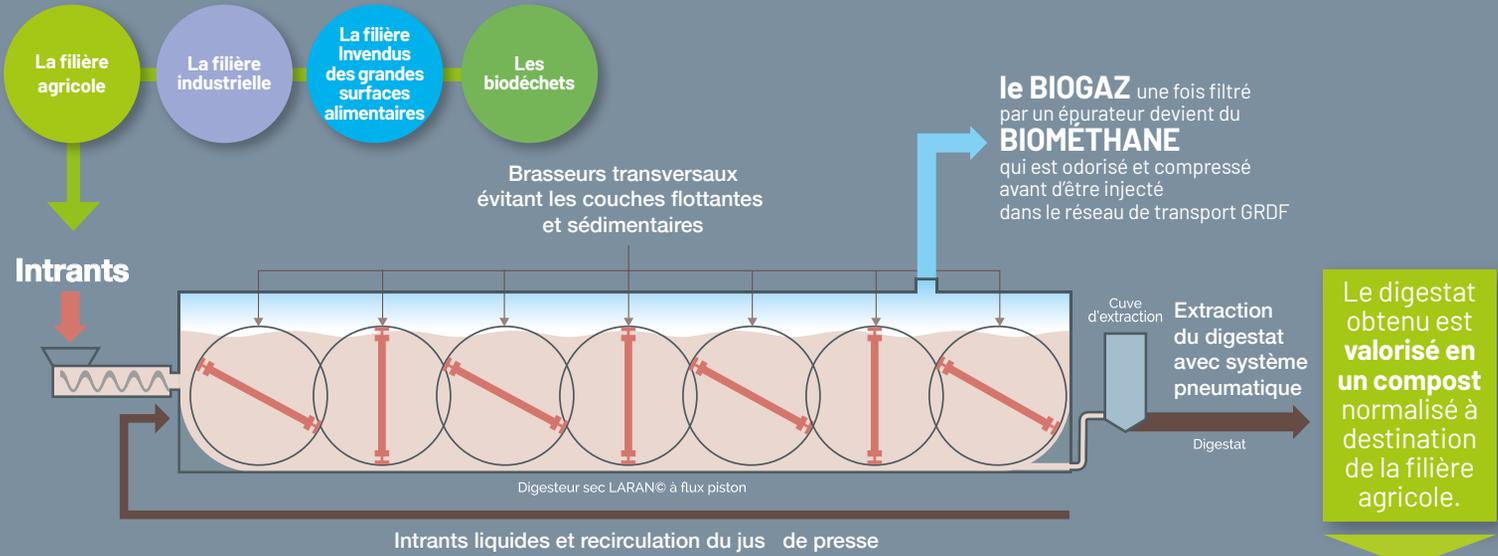
Production de Biogaz :

**540 NM<sup>3</sup>/H**

Production de Biométhane :

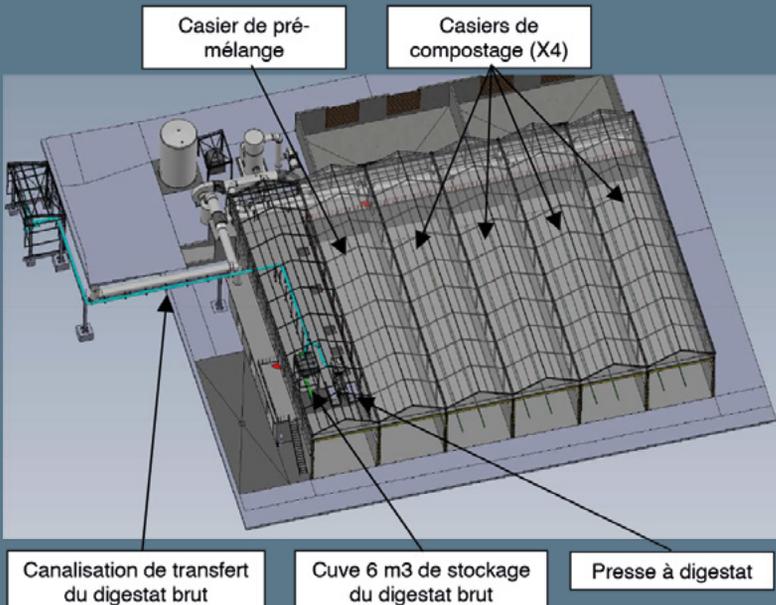
**300 NM<sup>3</sup>/H**

**27 000** tonnes entrantes



normé NF U44-051.

Hygiénisation des sous-produits animaux contenus dans les biodéchets.



## Cometh valorise les biodéchets

Biodéchets :

« Tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine, issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires. »

Code de l'environnement (article R. 541-8)

### Agec... ce que dit la loi

La loi Anti-Gaspillage pour une économie Circulaire (loi Agec) entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Applicable au 1er janvier 2024, La loi Agec oblige à valoriser entre autres les biodéchets de la restauration scolaire.

### Trier nos biodéchets présente de nombreux bénéfices !

Fournir les agriculteurs en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.



Produire du biogaz réinjecté dans le réseau de gaz naturel et distribué localement.

Réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets.



## LES CHIFFRES 2023

	Indicateur	Total
Production de biométhane	Volume Nm <sup>3</sup>	1 953 003
	Energie MWh	21 159
	production moyenne Nm <sup>3</sup> /h	226
	Objectif de production Nm <sup>3</sup> /h	300
Intrants	Tonnage intrants solide	20 312
	Tonnage intrant liquide	5 490
	Tonnage intrant global	25 800





ENVIRON  
**100 tonnes**  
**DE COMPOST**  
DISTRIBUÉES  
À L'AUTOMNE 2023

ENVIRON  
**100 tonnes**  
**DE COMPOST**  
DISTRIBUÉES  
AU PRINTEMPS 2024

# VOTRE COMPOST GRATUIT EN LIBRE SERVICE UNIQUEMENT LES SAMEDIS

DE **MARS À MAI** ET DE **SEPTEMBRE À NOVEMBRE**  
DE 8H30 À 16H30



- QUELQUES RAPPELS :**
- Non commercialisation du compost
  - Merci de respecter les règles de courtoisie entre usagers
  - Le dépôt de déchets est interdit
  - Sur le chemin d'accès la limitation de la vitesse à 50km/h

## Offre réservée aux particuliers des communes suivantes :

- Allériot • Bey • Chatenoy-en-Bresse • Lans • Montcoy • Oslon • Ouroux-sur-Saône
- Saint-Christophe-en-Bresse • Saint-Marcel



Ferme de la Soyée  
71380 Allériot

Pour trouver toutes les préconisations d'utilisations, analyses de compositions... assurant un bon usage de votre compost,

SCANNEZ LE QR CODE  
OU RENDEZ-VOUS SUR  
[WWW.COMPOST-SERVICE.FR](http://WWW.COMPOST-SERVICE.FR)



RSP COLLECTIVE



Ferme de la Soyée - 71380 Allériot  
03 85 94 96 10

[www.leledycompost.com](http://www.leledycompost.com)  
[www.cometh-biomethane.fr](http://www.cometh-biomethane.fr)